



# ACACED Attestation de connaissances animaux domestiques (RS5650)



## Objectifs

Les activités exercées en lien avec les animaux de compagnie des espèces domestiques doivent s'effectuer dans le respect du bien-être animal, et en sécurité. Elles font l'objet d'attentes sociétales fortes et touchent un très large public. Sont visés en particulier la gestion d'une fourrière ou d'un refuge, l'exercice à titre commercial des activités de transit ou de garde, d'éducation, de dressage et de présentation au public de chiens et de chats. Les éleveurs de chiens et de chats cédant à titre onéreux plus d'une portée par an et l'exercice à titre commercial d'activités de vente d'animaux de compagnie sont également concernés. Une formation est nécessaire pour assurer ces activités. Dans chaque cas cité ci-dessus, au moins une personne en contact avec les animaux doit détenir l'attestation de connaissance pour les animaux de compagnie des espèces domestiques. La formation présentée ici permet l'obtention de cette attestation, et l'actualisation des connaissances nécessaire au maintien de sa validité.



## Programme



- Bases réglementaires
- Acquisition des savoirs de base concernant les 8 domaines de connaissances précisés à l'arrêté du 14 janvier 2022

Alimentation, comportement, logement, droit, reproduction, santé animale, transport, sélection...



## Evaluation et mode de validation des acquis

Evaluation nationale sous forme de questionnaire à choix multiple en ligne, déclinée selon les catégories d'animaux. Le questionnaire est administré au moyen d'une application WEB et le bordereau de score est édité automatiquement par l'application.

- ☐ Diplômant
- ☒ Certifiant
- ☐ Non-certifiant

### En fin de formation vous recevrez :

- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises.
- Un bordereau de score



## Public concerné

- Salariés en animalerie, éleveurs, soigneurs, toute personne travaillant au contact des animaux
- Grand public

**Effectif :** Minimum 6 - Maximum 20



## Pré-requis

- Lecture et écriture du français
- Préconisation
- Equipements informatiques individuels personnels pour les personnes choisissant la modalité à distance (selon positionnement)

## Durée et rythme

**Déroulement :** 6 à 8 sessions par an

**Période :** Toute l'année

- ☒ En semaine ☐ Week-end
- ☒ En journée ☐ En soirée
- ☒ Temps plein ☐ Temps partiel

## 2 Modalités pédagogiques au choix & méthodes

- ☒ En présentiel **OU** ☒ A distance
- ☒ En salle ☒ Synchrone
- ☐ Sur chantier ☒ Asynchrone

- Apports théoriques en salle **ou** sur plateforme pédagogique dédiée sécurisée
- Les formateurs privilégient les échanges avec les participants et l'individualisation
- Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs ou séance d'évaluation en visio synchrone
- Test sur plateforme Ministérielle

## Rémunération et financement

**Rémunération :** Non prévu

**Financements :**

**Compte Personnel de Formation - (CPF) :** OUI **RS5650**

Autres sources de financements possibles en fonction de votre statut. Contactez-nous.

## Tarifs

- 1 catégorie : 308,00€ HT : 14h
- 2 catégories : 396,00€ HT : 18h
- 3 catégories : 484,00€ HT : 22h

Le CFPPA n'est pas soumis à TVA.

## Indicateurs des résultats 2022/2023

Satisfaction des apprenants :

**A distance : 100%**

**En présentiel : 100%**

**94%** des apprenants ont validé la certification

# ACACED : Attestation de connaissances animaux domestiques

## Modalités et délai d'accès

Inscription toute l'année sans délai .

## Etapes d'inscription à cette formation :

- 1- Contacter la référente administrative au 03.84.58.49.62 pour obtenir les prochaines dates, le bulletin d'inscription et pour répondre à vos questions.
- 2- Retourner le bulletin d'inscription complété pour obtenir le devis + le contrat de formation (ou la convention si vous êtes une entreprise).
- 3- Finaliser l'inscription en retournant le devis et le contrat/la convention signé/e + joindre la copie d'une pièce d'identité

### Taux de satisfaction des participants (2021/2022) :

96 %

### Taux de validation de la certification (2022) :

97,5 %



**Formateur**

QUENTIN Benoit, formateur en animalerie  
benoit.quentin@educagri.fr



**référente administrative**

CADIEU Régine - 03.84.58.49.62  
cfppa.valdoie@educagri.fr

### Accueil des personnes en situation de handicap

Vous souhaitez savoir si votre handicap est compatible avec cette formation ou si des aménagements sont possibles ?  
Prenez RDV avec la référente handicap du CFPPA qui répondra à vos interrogations.

**Référente handicap : PERRIN Nadia -**  
**03.84.58.49.62 - nadia.perrin@educagri.fr**



## Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h  
Parking visiteurs sur le parking du gymnase Monceau  
Restauration collective possible - Nous consulter  
Pas d'hébergement possible

**MAJ 28/11/2023**



**CFPPA – CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES**  
95 Rue de Turenne - 90300 VALDOIE  
Tél : 03 84 58 49 62  
cfppa.valdoie@educagri.fr  
**www.cfppavaldoie.fr**